

**L'Ordre des ingénieurs du Québec offre son soutien
pour renforcer la protection du public dans le secteur de la construction**

Montréal (2 juin 2021) – À la suite du dépôt du tome de juin du rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2021-2022, l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) tient à offrir son soutien pour mettre en place des mesures pour protéger davantage le public québécois.

L'OIQ partage la préoccupation de la vérificatrice générale en ce qui a trait à la qualité des constructions et note que, même si des progrès ont été accomplis ces dernières années, il reste encore du travail à faire pour renforcer une « culture de la qualité » en construction au Québec.

« En rendant la surveillance des chantiers obligatoire par le biais de la production d'attestations de conformité, par exemple, le gouvernement du Québec pourrait renforcer la protection du public, explique la présidente de l'OIQ, Mme Kathy Baig, ing., MBA, ASC, FIC, DHC. De telles mesures existent déjà dans toutes les grandes provinces canadiennes », ajoute-t-elle.

Tout en posant un regard favorable sur les initiatives prises jusqu'ici par la Régie du bâtiment du Québec, l'OIQ rappelle que ses membres ont la capacité d'intervenir en temps opportun pour prévenir certaines des lacunes soulevées par la vérificatrice générale pour assurer une meilleure qualité des travaux et pour ultimement protéger les citoyens.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

L'Ordre des ingénieurs du Québec a eu 100 ans en 2020. Il regroupe quelque 65 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. Il a pour mission d'encadrer la pratique de l'ingénieur et de soutenir le développement de la profession afin d'assurer la protection du public. Pour plus d'information, consultez le site oiq.qc.ca.

– 30 –

Source : Anne-Marie Beauregard
Conseillère en affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
ambeauregard@oiq.qc.ca
514 845-6141 | 1 800 461-6141, poste 3246
514-441-3697 (cell.)

Pour connaître rapidement les nouvelles concernant l'Ordre, joignez-vous à ses communautés virtuelles :

- Facebook : facebook.com/oiq.qc.ca
- Twitter : twitter.com/OIQ
- LinkedIn : linkedin.com/company/ordreingenieursqc/
- YouTube : youtube.com/user/ordredesingenieurs
- Instagram : instagram.com/ordreingenieursqc/